

**DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE AU
CLASSEMENT D'OFFICE DANS LE DOMAINE
PUBLIC MÉTROPOLITAIN DE VOIES PRIVÉES
OUVERTES A LA CIRCULATION PUBLIQUE**

EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.318-3 DU CODE DE L'URBANISME

SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER :

- AVENUE JEAN MOULIN
- IMPASSE SIMONE
- IMPASSE NOËL VERLAQUE
- VOIES DE LA Z.A.C. SAINTE LUCIE (Voie verte + Rue Pablo Picasso + Rue Joan Miro)

SOMMAIRE

I. DOSSIER ADMINISTRATIF

1. Registre d'enquête
2. Le cadre légal de la procédure de classement d'office des voies privées ouvertes à la circulation publique
3. Délibération du Conseil Métropolitain n°19/11/397 du 13/11/2019 autorisant le recours à la procédure
4. Arrêté du Président n°22/02 du 11/01/2022 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique et désignant le commissaire enquêteur
5. Affichage et avis
6. Publicité
7. Certificat de publication

II. DOSSIER TECHNIQUE

1. AVENUE JEAN MOULIN

- 1.1. Note de présentation
- 1.2. Plan de situation
- 1.3. Nomenclature des voies et des équipements annexes et caractéristiques techniques de l'état d'entretien
- 1.4. Plan parcellaire
- 1.5. Plan d'alignement
- 1.6. État parcellaire
- 1.7. Documents d'arpentage
- 1.8. Notifications individuelles

2. IMPASSE NOËL VERLAQUE

- 2.1. Note de présentation
- 2.2. Plan de situation
- 2.3. Nomenclature des voies et des équipements annexes et caractéristiques techniques de l'état d'entretien
- 2.4. Plan parcellaire
- 2.5. Plan d'alignement
- 2.6. État parcellaire
- 2.7. Documents d'arpentage
- 2.8. Notifications individuelles

3. IMPASSE SIMONE

- 3.1. Note de présentation
- 3.2. Plan de situation
- 3.3. Nomenclature des voies et des équipements annexes et caractéristiques techniques de l'état d'entretien
- 3.4. Plan parcellaire
- 3.5. Plan d'alignement
- 3.6. État parcellaire
- 3.7. Documents d'arpentage
- 3.8. Notifications individuelles

4. VOIES DE LA Z.A.C. Sainte Lucie – Voie verte, Rue Pablo Picasso et Joan Miro

- 4.1. Note de présentation
- 4.2. Plan de situation
- 4.3. Nomenclature des voies et des équipements annexes et caractéristiques techniques de l'état d'entretien
- 4.4. Plan parcellaire
- 4.5. Plan d'alignement
- 4.6. État parcellaire
- 4.7. Documents d'arpentage
- 4.8. Notifications individuelles